



APPEL A CANDIDATURE EXTERNE

La Chambre d'agriculture est susceptible de recruter en CDI dans les plus brefs délais :

UN CHARGE DE MISSION FILIERES VEGETALES (H/F)

En étroite collaboration avec la Chargée de suivi opérationnel, le chargé de mission du pôle végétal sera chargé de (*liste non exhaustive*) :

- Superviser la gestion et l'appui technique du dock des engrais, de la plateforme de normalisation des végétaux aux frontières à Tontouta et de la plateforme machinisme agricole (procédures, sécurité, etc.) ;
- Assurer la mise à jour des fiches techniques des engrais et amendements disponibles au dock des engrais ;
- Manager les équipes des services suscités ;
- Réaliser et piloter les budgets des services précités ;
- Assurer les relations avec les partenaires administratifs et financiers concernés et animer des comités de pilotage ;
- Rédiger les comptes rendus, le bilan annuel d'activité et mettre en œuvre des indicateurs d'activité ;
- Animer des réunions, des ateliers, proposer des méthodes et outils pour optimiser les services aux agriculteurs ;
- Réaliser des travaux de synthèse sur les problématiques et le positionnement de la Chambre d'agriculture sur des sujets liés aux filières végétales ;
- Participer aux évènements et manifestations de la Chambre.

Profil souhaité:

- BAC +4/5 dans le domaine agricole assorti d'une expérience réussie de plus de 5 ans dans un poste similaire ;
- Forte aptitude managériale ;
- Bonnes connaissances du contexte agricole calédonien ainsi que des filières végétales ;
- Bonne maîtrise de l'anglais professionnel ;
- Rigueur, professionnalisme, discrétion, aptitudes relationnelles, patience et qualité d'écoute ;
- Résistance au stress, flexibilité, disponibilité ;
- Force de proposition et proactivité ;
- Capacité en technique de synthèse et gestion de projets ;
- Aptitudes relationnelles et qualité d'écoute ;
- Grande autonomie et sens de l'anticipation ;
- Parfaite connaissance des outils informatiques (Pack Office..) ;
- Permis B valide exigé.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser au plus tard le **jeudi 30 janvier 2020**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail **rh@canc.nc** leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales et date de disponibilité.

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.